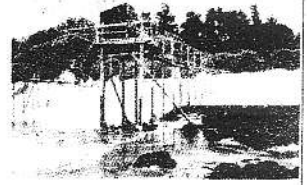


LES CARRELETS CHARENTAIS
(A.D.D.P.M.L.T)
Association Départementale pour la Défense de la
Pêche Maritime de Loisir et de Tradition



Document d'informations à l'usage des adhérents des Carrelets Charentais

LE MOT DU PRESIDENT

Chères Adhérentes, chers Adhérents

Nous voici en 2005. Cinq ans déjà que notre « Tsunami » local, pourtant sans aucune mesure avec celui qui vient de ravager les îles paradisiaques de l'océan indien, a mis à bas nos carrelets. Cette mer que l'on aime pourtant tous énormément tellement elle est source de plaisir, de sérénité et de joie simple, nous fait savoir de temps en temps qu'il faut compter avec elle. Elle sera toujours la plus forte et la plus imprévisible. Elle est l'école de l'humilité.

Malgré tous ces chamboulements climatiques qui se succèdent avec leurs cohortes de drames, la vie pourtant continue et suivant la tradition, en ce début d'année, nous sommes à l'époque des vœux. C'est donc avec plaisir que je vous présente mes souhaits les plus sincères d'une bonne et heureuse année 2005 sans « Tsunami ». Je formule l'espoir d'une année calme, ensoleillée et prolifique, propice à des moments chaleureux et conviviaux sur nos structures perchées comme nous les aimons tous.

Ce 1^{er} écho des estuaires de l'année 2005 va me permettre de faire le point sur les aides financières octroyées aux constructeurs (ou reconstruteurs) de carrelet. J'ai reçu, en effet, un grand nombre de courriers ou d'appels téléphoniques au sujet de dossiers restés en souffrance. J'ai eu quelques renseignements explicatifs à ce sujet dont je vous fais part ci-dessous.

Enfin, la date de notre assemblée générale annuelle a été fixée, ainsi que le lieu. Toutes précisions utiles vous sont données dans ces pages. Ce sera notre prochain rendez-vous. N'oubliez pas que ce doit être un temps fort de notre vie associative, destiné à examiner ensemble tous les problèmes concernant cette activité qui a justifié notre rassemblement. Il sera comme tous les ans, j'en suis sûr, le lieu d'échanges fructueux.

Jean louis MARTIN

1. LE POINT SUR LES AIDES

Comme vous le savez, l'association est le point de passage obligé des dossiers d'aides accordées par le Département, la Région et l'Etat pour la reconstruction des carrelets.

Cette procédure a été mise en place en accord avec les différents responsables de ces structures pour apporter la garantie de conformité des dossiers qui leur sont soumis.

Mais une fois qu'ils sont transmis, ils échappent à tout suivi de notre part ; Les retards constatés par certains demandeurs ne nous sont donc nullement imputables. Toutefois, il est normal que nous soyons, même pour les réclamations, vos intermédiaires avec les pouvoirs publics.

Nous sommes donc intervenus auprès des services concernés du Conseil Général et du Conseil Régional pour faire part des retards dans le règlement des dossiers. Les réponses ont été les suivantes :

A la région, suite au changement de majorité dernier, la personne qui était chargée de nos dossiers a été mutée et apparemment aucun titulaire ne la remplace pour l'instant. D'autre part, la question budgétaire étant en ce moment en discussion, les règlements sont pour l'instant reportés. Mais il n'y a pas de soucis à se faire, tout rentrera dans l'ordre sous peu, m'a t'on assuré.

Au département, par contre, j'ai eu le détail de la situation de tous les dossiers 2004. Ils ont été examinés par les différentes commissions permanentes qui se sont succédées tout au long de l'année et en principe les règlements ont du suivre.

Commission permanente du 9 février 2004

- Laberche Guy Carrelet à Port des Barques (Piédemont)
- Bernard Roger Carrelet à Fouras (La Sauzaie)
- Leroux Annie Carrelet à Port des Barques (Les Fontaines)

Commission permanente du 11 Mars 2004

- Boutin daniel Carrelet à Yves (Falaise du rocher)
- Maître Bernard Carrelet à Port des Barques (Piédemont)
- Boin Francis Carrelet à St Nazaire s/Charente (Lupin)
- Clément Alain Carrelet à Angoulins (La Sapinière)

Commission permanente du 21 juin 2004

- Gibeau Gérard Carrelet à St Laurent de la Prée (les Platins)

Commission permanente du 17 septembre 2004

- Granet Jean-Marie Carrelet à St Palais (Le Concié)
- Seguin Jacques Carrelet à Angoulins (La Motte Grenet)
- Sales André Carrelet à Yves (Anse du Marouillet)
- Chapuis Claude Carrelet à Fouras (La Sauzaie)

Commission permanente du 26 novembre 2004

- Copertino Vito Carrelet à Fouras (La Sauzaie)
- Garcia Jean-Luc Carrelet à Yves (falaise du Rocher)
- Guilmard jean-luc Carrelet à Fouras (la Fumée)

Pour tous ces dossiers, la subvention départementale a du parvenir aux demandeurs sauf pour ceux de la commission permanente du 26 novembre dernier qui seront réglés, au plus tard, fin janvier. Si tel n'est pas le cas, faites nous le savoir.

Enfin pour tous les noms qui vont suivre, les dossiers avant travaux ont bien été réceptionnés par les deux administrations (les notifications de prise en compte ont donc du être reçues par les demandeurs) et restent dans l'attente du dossier après travaux comportant notamment les factures et la photo du carrelet construit :

Gauducheau Patricia – Ghigini Roland – Hubin Carole – Tomasso Roger – Jubert Yvonne – Le Divellec Jacques – Halladjian Haig Edmond – Durand Couderc Dominique – Charles Thierry – Boiffier Roger – Combeau Jean-François – Scafarto Bruno – Deau Jean-Pierre – Mennetrier Patrick – Cassel Anne-Marie – Roquier Thérèse – Schulz Christian – Mineau Jean- pierre – Gay Joë – Blanchard Alain – Leroy Hervé – Lecomte Michel – Augé Bernard – Baudry Michel - Pctit Liliane

Cas particuliers : Les dossiers de Messieurs Fougère Jean-Denis et Fouilloux Michel sont incomplets : Il manque la photo finale et les attestations (honneur, assurance et entretien).

Enfin, dans le dossier de Monsieur Baudry Michel, il manque la photo finale.

2. ASSEMBLEE GENERALE

Conformément à notre engagement pris l'année dernière, c'est une ville du Nord du département qui, cette année, va nous héberger pour notre assemblée générale. Madame Marie-Claude Bridonneau, maire d'Angoulins/mer a bien voulu mettre a notre disposition, gratuitement, la salle municipale Espace Europe d'une capacité de 200 personnes qui nous convient parfaitement. J'exprime ici tous mes remerciements à Madame le maire pour avoir répondu à ma demande dans des conditions très favorables pour notre association. J'espère qu'elle voudra bien nous faire l'honneur de nous accueillir et nous présenter sa ville dont le littoral possède de nombreux carrelets.

Notre assemblée est donc fixée au **samedi 9 avril à 9h30** dans la salle Espace Europe d'Angoulins, située près de la mairie.

A l'issue de nos travaux, nous nous retrouverons, pour ceux qui le désireront, au restaurant « Bistro Malin »(dans la zone commerciale) recommandé pour son bon rapport qualité/prix.

Prix du déjeuner : **22 € TTC/Pers.**(avec vins charentais en pichet)

Menu

Apéritif « maison » et ses « amuses-bouches »



Terrine marbrée de foie gras et jarret de porc maison



Parmenier de joue de bœuf et vin de Bordeaux



Nougat glacé « maison »



Café

Bien entendu, ce prix est garanti si nous sommes un nombre suffisant (au moins 60) et si les réservations nous parviennent pour le jeudi 31 mars, dernier délai.

Comme par le passé, nous rassemblerons les réservations accompagnées du chèque correspondant.

Nous demandons donc à tous de ne pas oublier notre assemblée générale. Dans la vie de toute association, c'est le moment fort par excellence où chacun peut exprimer ses vœux ou doléances.

Si vous désirez rester au déjeuner, n'oubliez pas de nous faire parvenir à temps votre réservation.

3. NOUVELLES DIVERSES

- Pour ceux que cela peut intéresser, les chantiers Proteau, construction aluminium à Marennes, propose des cadres en tube alu de Ø 40 x 5 mm, démontables en 4 morceaux, avec assemblage rapide par 4 manchons et 4 vis inox M8 et 8 anneaux soudés à 1 m de chaque coin pour l'amarrage.

En 5 mètres de côté : poids 40 kg . Prix : 459,26 € TTC

En 4 mètres de côté : poids 32 kg . Prix : 401,85 € TTC

- Nous vous avons parlé, dans le dernier écho des estuaires, de l'électrification des cabanes et des recherches que nous faisons pour vous proposer une bonne installation au meilleur prix. Nous n'avons pas encore tous les éléments à notre disposition mais, d'ores et déjà, nous savons qu'un de nos collègues pontonnier a réalisé une telle installation et qu'il est tout disposé à nous dévoiler ses montages. Nous en reparlerons vraisemblablement à notre prochaine assemblée générale.

- Le préfet, Bernard Tomasini, nous a fait savoir que nos motions de protestation, votées lors de notre dernière assemblée générale, étaient bien parvenues auprès des ministres concernés. Quel sera leur sort (à nos motions) ?????? Il y a déjà un mieux par rapport aux précédentes : nous savons qu'elles ont été envoyées à leur destinataire.

- On nous demande toujours des renseignements concernant l'ancienne assurance CGA. Celle-ci ayant déposé son bilan avant la date de fin de la majeure partie des contrats souscrits, un retour financier, au prorata des jours non assurés, avait été promis par l'assureur « dans la mesure du possible ». Nous devons nous rendre à l'évidence que « ce possible » n'a pas eu et n'aura pas lieu avec pour explications : Il y avait des créanciers prioritaires et comme il n'y a pas eu d'incidents climatiques majeurs, aucun des assurés n'a été lésé. Il n'y aura donc pas de remboursement !!!!

- Nous vous rappelons que la nouvelle assurance « TRANSMER » est beaucoup plus sérieuse et que des « tsunami » locaux sont toujours du domaine du possible.

4. PETITES ANNONCES

Monsieur Vigier Gérard – Le Bourg- 16380 Mainzac, cherche un carrelet à acheter.

Monsieur Gay Pascal, 3 rue Basse, 08130 Vaux-Champagne. Tel/fax 03.24.30.60.83 cherche un carrelet à acheter, réparer ou louer.

5. RAPPEL

N'oubliez pas de renouveler votre adhésion **avant le mois d'avril** pour éviter la file d'attente à l'entrée de la salle le jour de l'assemblée générale.